

NOTICE TECHNIQUE D'EMPLOI

DESCRIPTION DU PRODUIT :

<i>Nom</i>	CALIFE 500 EC
<i>Type de formulation</i>	EC - Emulsion concentrée
<i>Nom et teneur des matières actives</i>	Profénofos à 500g/l
<i>Usage</i>	Insecticide

CALIFE 500 EC est une formulation recommandée pour le traitement par pulvérisation foliaire des cultures cotonnières.

MODE D'ACTION :

CALIFE 500 EC contient 500 g/l de profénofos, matière active insecticide de la famille des organophosphorés.

CALIFE 500 EC est un insecticide concentré à large spectre d'action avec une très bonne efficacité sur lépidoptères mais également une action sur les piqueurs-suceurs.

CALIFE 500 EC agit par contact, ingestion et inhalation en inhibant l'acétylcholinestérase, enzyme essentielle influant sur la quantité de neuromédiateurs présents dans les synapses cholinergiques. CALIFE 500 EC agit sur les transmissions entre les cellules nerveuses ce qui fait qu'après s'être nourri d'un plant traité, le parasite est d'abord paralysé puis meurt rapidement.

MODALITES D'EMPLOI

Objectifs

La protection phytosanitaire du cotonnier est importante pour obtenir un niveau de rendement satisfaisant car il est particulièrement attractif pour les insectes parasites et notamment en début de cycle.

Principales cibles visées

CALIFE 500 EC permet de lutter efficacement contre de nombreux insectes, notamment :

- Carpophages : Faux vers rose, Ver rouge, Chenilles épineuses, Heliothis, Ver rose
- Phyllophages : Chenille arpentuse, Sopodoptera littoralis, Syllepte
- Piqueurs-suceurs : Pucerons, Mouche blanche, Dysdercus, Jassides
- Acariens : Phytophagotarsonemus latus

Stratégies conseillées

Traitement de base :

CALIFE 500 EC est préconisé à une dose moyenne de **1l/ha soit une quantité de matière active de 500g/ha**. Le positionnement idéal est en première ou deuxième fenêtre.

Délai avant récolte : 15j

Délai de réentrée : 48h

En traitement par pulvérisation, commencer par remplir la cuve à moitié avec de l'eau. Ajouter le volume adéquat de CALIFE 500 EC et agiter le pulvérisateur. Compléter la cuve avec de l'eau. Remuer le pulvérisateur régulièrement pendant le traitement.

Précautions

Toutes les précautions habituelles concernant l'homme, l'environnement, l'utilisation de CALIFE 500 EC selon les bonnes pratiques agricoles et la non-réutilisation des emballages sont à suivre.

AUTRES INFORMATIONS

Stabilité à l'entreposage

Stable dans les conditions normales de stockage en entrepôt (à l'abri de la chaleur, du soleil, de la pluie) pour un minimum de 2 ans. Conserver le récipient bien fermé.

Mesures de sécurité

Précautions à prendre

Eviter tout contact avec les yeux et la peau

Ne pas avaler ou respirer le produit.

Stocker le produit dans son emballage d'origine, éloigné des denrées stockées et hors de la portée des enfants.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer lors de la manipulation du produit et lors de son application.

Ne pas réutiliser les emballages vides.

Après le traitement, changer de vêtements et se laver.

Ne pas entreposer ni expédier près des denrées alimentaires, des produits autres qu'à usage phytopharmaceutique.

Rincer l'appareillage avant et immédiatement après usage.

Porter des gants, des vêtements de protection appropriés et une protection du visage et des yeux lors de la manipulation du produit concentré.

Mesure de première urgence

Inhalation : Faire respirer de l'air frais. En cas de respiration difficile ou d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon les parties exposées de la peau. Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation persiste. Laver les vêtements avant réutilisation.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau y compris sous les paupières pendant 15 min. Consulter d'urgence un médecin.

Ingestion : assurer l'évacuation gastrique en assurant la protection des voies respiratoires (risque de pneumopathie aux solvants) – Administration de charbon médicinal. Consulter immédiatement un médecin.

Antidote et équivalents

Atropine : injection de 2 à 4 mg d'atropine sulfate (pour les enfants 0.5 à 2 mg) toutes les 10-15 minutes. Le patient doit resté sous atropine pendant un certain temps (24 à 48 heures) pour prévenir l'empoisonnement dû à la résorption tardive.